

Nombre de membres en exercice: 11	Séance du 16 avril 2021
Présents : 10	L'an deux mille vingt-et-un et le seize avril l'assemblée régulièrement convoquée le 16 avril 2021, s'est réunie sous la présidence de
Votants: 10	Sont présents: Michel THEBAUD, Michel MESPOULET, Jean-Jacques DELBERT, Christine BOY, Yoann BERGOUNIOUX, Pascal RICHARD, Laurence MONESTIER, Cedric PAGANEL, Yoann MARCOULY, Sabine BLANC DUBREUIL
	Représentés:
	Excuses: Laetitia BLANC
	Absents:
	Secrétaire de séance: Laurence MONESTIER

Objet: Vote du compte administratif complet - seniergues - DE 2021 003

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de THEBAUD Michel délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		21 789.88	12 781.46		12 781.46	21 789.88
Opérations de l'exercice	105 397.46	127 631.62	38 841.29	32 137.16	144 238.75	159 768.78
TOTAUX	105 397.46	149 421.50	51 622.75	32 137.16	157 020.21	181 558.66
Résultat de clôture		44 024.04	19 485.59			24 538.45
				Restes à réaliser	1 200.00	
				Besoin/excédent de financement Total		23 338.45
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		24 595.35

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

20 685.59	au compte 1068 (recette d'investissement)
23 338.45	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Fait et délibéré SENIERGUES, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Vote du budget primitif - seniergues - DE 2021 004

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2021 de la Commune de Seniergues,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Seniergues pour l'année 2021 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 200 563.04 Euros

En dépenses à la somme de : 200 563.04 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	28 640.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 150.00
014	Atténuations de produits	17 201.00
65	Autres charges de gestion courante	50 169.67
66	Charges financières	725.00
022	Dépenses imprévues	2 659.78

023	Virement à la section d'investissement	30 246.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	946.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		142 737.45

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	1 165.00
73	Impôts et taxes	62 048.00
74	Dotations et participations	44 546.00
75	Autres produits de gestion courante	11 640.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	23 338.45
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		142 737.45

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	1 200.00
21	Immobilisations corporelles	21 237.80
16	Emprunts et dettes assimilées	14 340.00
020	Dépenses imprévues	1 562.20
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	19 485.59
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		57 825.59

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 948.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	20 685.59
021	Virement de la section de fonctionnement	30 246.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	946.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		57 825.59

ADOPTE A LA MAJORITE

Fait et délibéré à SENIERGUES, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Vote des taux d'imposition 2021 - DE 2021 005

Objet: Vote des taux d'imposition 2021

Monsieur le Maire présente le dossier fiscal en vue du vote des taux d'imposition des taxes locales directes 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter les taux, à savoir :

- Foncier bâti : $122\ 800 \times 27,44\ \% = 33\ 696\ \text{€}$
- Foncier non bâti : $7\ 000 \times 72,53\ \% = 5\ 077\ \text{€}$
- CFE : $218\ 000 \times 12,96\ \% = 28\ 253\ \text{€}$

TOTAL : 67 026 €

Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 Avril 2021

Secrétaire de séance : Laurence Monestier

Validation du compte-rendu de la réunion du 05/03/2021 :

Rectifier subvention association 2mains pour demain : 50 € au lieu de 500 €

1- Vote de compte de gestion

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité

2- Vote du compte administratif

Monsieur Jean-Jacques Delbert propose de voter le compte administratif. Adopté à l'unanimité.

3- Affectation des résultats

Adopté à l'unanimité

4- Vote des taxes 2021

Adopté à l'unanimité

5- Vote du budget prévisionnel 2021

Adopté à l'unanimité

6- Questions diverses

* Monsieur le Maire donne lecture d'un message de M. Wapler proposant d'interdire le stationnement sur la place devant le monument aux morts par la plantation de buis fournis et plantés à ses frais. La pose d'un panneau interdisant le stationnement dans la rue allant au monument aux morts sauf aux riverains et un autre pour indiquer le parking place de l'église. Un autre panneau indiquant que la voie menant au monument aux morts est une impasse. Une autre requête est de nommer la future impasse « du vieux tilleul » en rue du docteur Philippe Wapler.

Après avoir échangé sur le sujet, le conseil décide d'accorder la pose d'un panneau de petite taille « impasse » au début de l'impasse du vieux tilleul. Cette démarche devrait éliminer la presque totalité du trafic routier sur cette voie. Une autre réflexion sera menée après avoir observé l'efficacité du panneau impasse. Il est nécessaire de conserver un espace de retournement face au monument aux morts pour les convois mortuaires ou autres services de secours possédant des véhicules encombrants.

Le conseil avait retenu l'impasse du vieux tilleul faisant référence à l'histoire de cet arbre. L'église et le monument aux morts ont pour fidèle compagnon, un tilleul, planté sous Henri IV. Son tronc est creux mais, année après année, il accumule les siècles. Un exemple de développement durable. Le nom de Noël Poujade, premier maire de la commune de Séniergues, est retenu pour la place devant la mairie.

* Le PLUI proposant plusieurs terrains constructibles près du secteur de Salvat conduit à une réflexion sur la possibilité de le classer en zone d'aménagement différé. Une réunion de conseil est à prévoir rapidement pour classer ce secteur en ZAD.

* Prévoir aussi rapidement une réunion pour finaliser l'adressage et la délibération de nommage des voies.

* Voies privées ouvertes à la circulation.

La voie menant chez M. Escapoulade est en cours de règlement avec le propriétaire à l'amiable.

La voie menant chez M. Bouzou pose problème, le propriétaire refusant de traiter à l'amiable, M. le Maire et M. le premier adjoint doivent rencontrer le propriétaire afin de voir si sa position peut changer. Sinon cette voie sera déclassée de la voirie intercommunale.

Tour de table

Jean-Jacques Delbert : remercie les bénévoles (Jean-Pierre Mazet, Jean-Pierre Guillorit, Bernard Boy, Robert Escapoulade...) pour les plantations réalisées près du foyer.

Laurence Monestier : Réunion à prévoir CCCLM pour la culture, et propose aussi de couper l'éclairage public en fonction des horaires du couvre-feu.

Sabine Dubreuil : Commission économique du parc en visio. Les travaux de la Maison du parc ont commencé à Labastide-Murat.

Pascal Richard : Propose un aménagement de jeux homologués près du foyer rural, près de la table de pique-nique. Il faut aussi protéger la porte d'entrée du foyer rural par une marquise ou un volet bois. A déterminer.

Yoann Marcouly : propose de préparer la mise en place de la dalle de béton pour les containers poubelles à la Genevrière.

Michel Mespoulet : signale que le chemin de la Tourette est caillouteux suite aux tranchées réalisées pour la fibre. Il faut commander un camion de 0/20 pour l'étaler sur ce chemin et à d'autres endroits si besoin.

A voir avec Montfaucon la possibilité de mettre un stop en bas de la route de la croix de Séniergues et l'intersection de la RD802 (accident récent) et autoriser les véhicules agricoles sur cette voie.

Le syndicat du Céou a voté son budget.

Michel Thébaud : informe le conseil que la CCCLM a voté son budget et lancé un emprunt de 600 000 € pour financer les projets en cours.

La commission voirie a validé la réfection de chaussée sur les VCC de Terre de Prat, Rassiols château, route de la combe et Genevrière, et la Faurie.

Point d'eau sur le GR46 : la CCCLM étudie la pose d'un compteur d'eau vers le puits de Rassiols et a prévu un montant dans le budget. A voir la contribution de la commune dans ce projet.

Séance levée à 0 H 00

Tarifs foyer rural

Personnes ne résidant pas dans la commune

Personnes
résidant dans la
commune

Petite salle

½ journée semaine ou soirée	20	
Journée semaine	30	10
½ journée week-end (samedi ou dimanche)	30	
Journée week-end (samedi ou dimanche)	60	20
Week-end complet	100	30

Grande salle

½ journée semaine ou soirée	40	
Journée semaine	70	20
½ journée week-end (samedi ou dimanche)	60	
Journée week-end (samedi ou dimanche)	110	40
Week-end complet	200	70

Petite salle + grande salle

½ journée semaine ou soirée		
Journée semaine	150	40
½ journée week-end (samedi ou dimanche)		
Journée week-end (samedi ou dimanche)	200	60
Week-end complet	350	110

Tarif association 5€ heure

11 - Bulletin municipal

Le bulletin municipal est finalisé et sera imprimé et distribué dans les jours prochains.

12 - Questions diverses

- Containers poubelles à La Genevrière

L'emplacement a été défini avec les riverains. Reste à niveler le terrain et réaliser le coffrage. Les matériaux seront commandés chez De Nardi pour un montant de 234,44 € et le coulage du béton sera réalisé par des bénévoles.

Le camping de la Faurie avait proposé de partager un emplacement commun pour recevoir les containers. Monsieur le Maire va faire le point avec les propriétaires du camping pour cette mise en place. L'emplacement situé près du Céou est amené à disparaître avec le regroupement du camping.

- Logement communal au-dessus de la mairie

Les rambardes bois de la terrasse étant dégradées, pour la sécurité des locataires, il est nécessaire de les remplacer y compris celles de l'escalier. Des devis sont à demander pour du bois ou de l'aluminium plus durable et sans entretien.

- Terrains constructibles près du bourg

Le décès du propriétaire implique un questionnement quant au devenir des terrains définis dans la carte communale et bientôt le PLUI. Voir s'il est possible de préempter ces parcelles dans le cadre de la carte communale, ou dans le cadre du PLUI, la communauté de communes gérant le mécanisme de préemption. Les parcelles sont identifiées. Voir aussi le classement de ce secteur en zone d'aménagement différé (ZAD), procédure plus simple à mettre en œuvre.

- Terrains ASF près du parc d'activités

Monsieur la Maire propose de s'informer sur la possibilité d'acquérir un ensemble de terrains situés sur la commune en face du parc Causse-énergie.

Le parc se développera forcément un jour, un petit espace commercial proposant la vente de produits locaux, un lieu d'hôtellerie - restauration pourrait un jour se développer. La première démarche consiste à voir si les ASF sont disposées à vendre ces parcelles, d'une superficie d'environ 9 500 m².

- Achat d'un écran pour le foyer rural

Les organismes qui louent le foyer rural sont demandeurs d'un espace de projection vidéo lors de présentations ou d'exposés. Le conseil municipal tient actuellement les réunions dans la grande salle du foyer rural. Un écran de petite taille fourni par Mr le Maire est actuellement installé.

Le conseil donne son accord pour demander un devis afin d'installer cet écran dans la grande salle du foyer rural.

- Devis pour réparation chemin de Mazéou bas

L'entreprise Candailly de Ginouillac fait parvenir un devis afin de remettre en état le chemin rural de Mazéou bas. Ce chantier pourrait être réalisé rapidement, un stock de pierres à évacuer est disponible. Le conseil donne son accord pour la réalisation de ces travaux, en attente de longue date.

- Présentation des permis de construire déposés depuis le dernier conseil

Permis de transformer un poulailler en abri dans le bourg par Gérard Ressejeac

C.U. informatif pour la propriété de Madame Montarnal

- Demande de subvention « 2 mains pour demain »

Cette association qui a pour objet d'agir face à la détresse psychologique des agriculteurs sollicite une aide des communes. Après avoir échangé sur le sujet, le conseil décide d'apporter une aide sous forme de subvention aux associations plafonnée à 500 €.

Tour de Table

Jean-Jacques Delbert rend compte de la réunion du Symictom, avec une augmentation à prévoir de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Cette augmentation est due au mauvais tri des recyclables, ce qui génère des transports supplémentaires des ordures ménagères vers l'incinérateur de Brive ou

l'enfouissement à Montech. Possibilité de prévoir une réunion avec les services du tri pour plus d'informations.

Laurence Monestier a une réunion prévue le 22 mars

Pascal Richard rend compte d'une réunion avec le syndicat des eaux. Il signale aussi une vase épaisse et envahissante à la mare de Campbertrand. Les roseaux envahissent le plan d'eau de la fontaine du bourg. Monsieur le Maire a déjà envoyé un mail au parc régional qui est resté sans réponse. Il va relancer les services du parc.

Sabine Dubreuil rend compte de deux réunions au parc régional. Le vote du budget pour construire la maison du parc, projets de valorisation, et la contribution par habitant va passer de 4,03 € à 4,11 €.

Michel Mespoulet propose de mettre un panneau au container verres au cimetière afin d'inciter les déposant à mettre les verres dans le container et non dans des sacs posés au sol. Le portail du nouveau cimetière est à réparer. Une réunion s'est tenue au Céou sur le plan pluriannuel de gestion (PPG), La chambre d'agriculture doit s'associer au projet. Organiser une réunion avec les habitants pour les sensibiliser à la protection des ruisseaux.

La séance est levée à 23h30.